

# Rapport d'activité 2019

## L'Arche de Noé

Espace de vie sociale

---

**SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE**  
La Fondation de l'Armée du Salut

---



## Table des matières

<b>1</b>	<b>Présentation de la Fondation de l'Armée du Salut et de l'Arche de Noé</b>	<b>1</b>
1.1	<i>La Fondation de l'Armée du Salut</i>	1
1.2	<i>La participation et la communication adaptées en 2019</i>	2
a.	Une démarche portée sur le long terme	2
b.	Activité 2019 du groupe des ambassadeurs de la participation/communication adaptées	3
1.3	<i>L'Arche de Noé</i>	4
➤	Localisation et origine	4
➤	Habilitation, agrément et capacité d'accueil	4
➤	Missions, valeurs et finalités institutionnelles	5
➤	Sources de financement	6
➤	Organigramme	7
<b>2</b>	<b>Activités</b>	<b>9</b>
2.1.	<i>Publics accueillis</i>	9
2.2	<i>Indicateurs d'activité</i>	10
2.3	<i>Conditions d'accueil</i>	11
➤	Les locaux	11
➤	Organisation et accueil	11
2.4	<i>Information et communication</i>	11
2.5	<i>Evaluation</i>	12
➤	Brèves du terrain	15
<b>3</b>	<b>Ressources humaines</b>	<b>23</b>
3.1.	<i>Effectifs</i>	23
➤	Répartition en ETP :	23
➤	Mouvements du personnel	23
3.2.	<i>Information et coordination</i>	24
➤	Réunions partenariales	25
3.3.	<i>Formation</i>	25
3.4.	<i>Représentation du personnel et œuvres sociales</i>	26
3.5.	<i>Bénévolat</i>	28
<b>4.</b>	<b>Résultat financier</b>	<b>28</b>
<b>5.</b>	<b>Conclusions et perspectives</b>	<b>29</b>

# **1 Présentation de la Fondation de l'Armée du Salut et de l'Arche de Noé**

## **1.1 La Fondation de l'Armée du Salut**

C'est dans l'Angleterre industrielle de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et sous l'impulsion d'un pasteur, William Booth, que les fondements de l'Armée du Salut ont été posés. Celui-ci fonde en 1865, la « Mission chrétienne ». Portée par une éthique chrétienne, face à la pauvreté matérielle du monde ouvrier de cette époque, sa vocation est de répondre à ses besoins physiques, sociaux et spirituels. Son slogan est « Soupe, Savon, Salut ».

En 1878, l'Armée du Salut se substitue à la Mission chrétienne. Cette « Armée » essaime dans l'Empire britannique, puis à travers le monde. Aujourd'hui présente dans 131 pays sur les cinq continents, elle accomplit une œuvre d'intérêt général dans les domaines de la santé, de l'enseignement, du social et intervient à toutes les étapes de la vie. L'Armée du Salut a pour vocation de restaurer la personne dans son corps, son humanité, ses droits fondamentaux et sa spiritualité.

Implantée en France depuis 1881, l'Armée du Salut a développé une culture sociale et médico-sociale. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1931. Elle engage des partenariats avec les pouvoirs publics et avec les acteurs du champ social et médico-social : l'Union Nationale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS), la Fédération Nationale des Associations d'Accueil de de Réinsertion Sociale (FNARS), le Syndicat général des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales (SYNEAS), la Fédération française des Banques Alimentaires.

En 1994, l'Armée du Salut adopte de nouveaux statuts en constituant La Congrégation de l'Armée du Salut en France, composée des officiers de l'Armée du Salut, reconnue par l'Etat, et membre de la Fédération Protestante de France.

A la suite du décret du 11 avril 2000, La Fondation de l'Armée du Salut se substitue à l'Association des Œuvres Françaises de Bienfaisance de L'Armée du Salut qui assurait jusqu'alors la gestion des établissements à caractère social et médico-social.

Par cette démarche, la Fondation de l'Armée du Salut affirme sa volonté d'ouverture à la société civile, aux différents environnements politiques, culturels, sociaux et humains. Elle est fondée sur l'engagement de ses membres à apporter aide, secours et attention aux personnes les plus en difficulté. Elle développe des réponses matérielles, morales et spirituelles en direction des personnes qui, momentanément ou durablement, ont besoin d'accueil, d'écoute, de retrouver leur dignité et de trouver ou de reprendre leur place dans la société.

La Fondation propose des prestations en direction des usagers de l'action sociale et médico-sociale, dans les champs de l'exclusion, de la protection de l'enfance, du soi, du handicap et de la dépendance.

Plus de 2500 salariés et près de 4500 bénévoles réguliers mettent en œuvre un accompagnement adapté aux besoins des personnes accueillies et cherchent à concrétiser, grâce à leurs actions dans plus de 199 établissements et services, trois missions :

« Secourir, Accompagner, Reconstruire. »

L'activité des établissements médicosociaux de la Fondation est organisée par secteur d'activité. Ainsi, on distingue l'activité des établissements de l'inclusion sociale et les établissements regroupés autour du secteur jeunesse, handicap, dépendance et du soin.

Ces activités sont coordonnées par une direction nationale qui anime des réunions de secteur et des espaces de réflexion et de dynamique collective.

Le secteur « Jeunesse-Handicap-Dépendance-Soins » est dirigé par un directeur de programmes, accompagné par une directrice adjointe et assisté par deux conseillers techniques et une assistante de direction.

En plus des réunions de groupes de veille, trois réunions de secteur se sont déroulées en 2019 dont deux au siège social à Paris et une en Norvège lors d'un voyage d'études.

Ces réunions permettent un échange sur les informations du siège, sur les politiques publiques, et autres sujets d'actualité. Elles permettent de réaliser un travail sur les stratégies du secteur et un bilan sur les orientations de la Fondation. C'est également un lieu d'accès à de la documentation spécifique et à du partage d'informations entre les établissements.

## 1.2. La participation et la communication adaptées en 2019



### a. Une démarche portée sur le long terme

Depuis le début des années 2000, la participation des personnes accueillies, en particulier celles dépendantes, dans les établissements médico-sociaux a été largement définie et promue par différentes lois (2002, 2005...) ; elle est l'un des supports de la bienveillance dans les établissements et fait désormais l'objet, en outre, de leur évaluation externe. La promotion de la démarche participative est par ailleurs un objectif majeur de la Fondation de l'Armée du Salut depuis sa création : elle l'a inscrite dans son projet, dans ses orientations stratégiques depuis 2007, renouvelées pour 2016-2020.

Depuis 2010 a été mis en place un groupe de travail, représentant tous les établissements accueillant des personnes dépendantes et en situation de handicap, et, depuis 2018, les établissements accueillant des enfants et adolescents. Animé par la coordination nationale-direction de programmes Jeunesse-Handicap-Dépendance, ce groupe de travail a permis en particulier, au fil des années :

- De **tisser** des liens et des échanges de savoirs/outils/pratiques entre professionnels participants, « ambassadeurs/ambassadrices » de la démarche au sein de leur établissement,
- **D'élaborer et de produire** des outils partagés (en particulier, au fil des années, plusieurs supports de présentation et de déploiement de la démarche au sein des établissements et à destination de toutes les parties prenantes),
- De **proposer** des temps de formation (par exemple, en 2016, une formation à la méthode Montessori ; en 2017, une formation à la méthode FALC – facile à lire et à comprendre ; en 2018, une présentation de la technique/jeu des cartes-récits « Des récits et des vies », destinés à soutenir les personnes vulnérables pour exprimer/partager des récits de vie, des idées, des émotions...),

- **D'organiser** chaque année, depuis 2014, des journées ou semaines intitulées « Printemps de la participation », qui permettent aux établissements d'animer des temps d'échanges et de rencontres ouverts à tous, autour d'un thème commun (« partage des savoirs », « solidarité : s'ouvrir à l'autre »,...).

Enfin, à la fin de chaque année, ce groupe national se réunit pour partager le bilan d'activité annuel, et discuter des objectifs à proposer pour l'année suivante.

#### **b. Activité 2019 du groupe des ambassadeurs de la participation/communication adaptées**

Outre le travail et les échanges quotidiens des ambassadeurs de la participation/communication adaptées au sein de chaque établissement et au sein du réseau Fondation, en particulier pour promouvoir en continu cette démarche en lien avec les équipes, les résidents et l'ensemble des partenaires et proches, le groupe national des ambassadeurs s'est rencontré à deux reprises durant l'année 2019 au siège de la Fondation, à Paris, le 4 avril et le 19 novembre, pour échanger sur les thèmes suivants :

- Les actions et projets 2019 de chaque établissement participant, en matière de participation et communication adaptées, et l'actualité générale concernant l'action médico-sociale,
- L'emploi d'un nouvel outil/réseau de communication, Teams, mis en œuvre par la Fondation de l'Armée du Salut dans son ensemble, et au sein duquel un groupe spécifique Ambassadeurs de la participation et communication adaptées a été créé ; les membres du groupe se sont bien appropriés cet outil (utile au travail du groupe) au fil des mois.
- La présentation puis la préparation d'une expérimentation portant sur une innovation technologique (un casque permettant une immersion totale dans un monde fictif grâce à la technologie 3D), grâce à laquelle les utilisateurs peuvent réaliser des « voyages immobiles », en vivant ou revivant des expériences sensorielles ; trois EHPAD de la Fondation ont commencé à participer et préparer la mise en œuvre de cette expérimentation menée dans le cadre d'un programme de recherche piloté par une chercheuse en humanités numériques aux Etats-Unis – objectifs : offrir des activités récréatives et contribuer au bien-être et à la qualité de vie des personnes accueillies.
- L'adaptation de la réglementation en matière de protection des données (RGPD) pour assurer l'accès de tous à l'information, en collaboration avec la responsable de ce domaine (DPO) au siège de la Fondation, et en vue de produire, en technique FALC (facile à lire et à comprendre), une affiche et un livret spécifique.
- Enfin, suite au travail engagé en 2018 autour d'un projet de film destiné à faire connaître la démarche en faveur de la participation et de la communication adaptées menée au sein du réseau de la Fondation (film présenté lors de la 1<sup>ère</sup> Nuit de la philanthropie de la Fondation, en décembre 2018), le groupe des ambassadeurs a accompagné et participé au tournage de ce film (printemps) ; le film finalisé a été présenté à l'automne au groupe, lors de la réunion bilan de fin d'année, et les ambassadeurs ont réfléchi ensemble à la dynamique de diffusion de celui-ci.

Enfin, il faut signaler que, comme les années précédentes, plusieurs articles/synthèses sur les actions réalisées par les établissements en matière de participation/communication adaptées ont été publiés dans

les supports d'information et de communication de la Fondation (trimestriel interne *Le Fil*, trimestriel *Magazine des donateurs* de la Fondation, site Internet [www.armeedusalut.fr](http://www.armeedusalut.fr), page Facebook, rapport d'activité).

### 1.3. L'Arche de Noé

#### ➤ Localisation et origine

L'Arche de Noé est située au cœur de Lyon sur la rive gauche du Rhône, dans le quartier de la Guillotière. La Guillotière est décrite par la ville de Lyon comme quartier mixte de centre-ville. Mixte par la population qui y réside et à proximité immédiate du centre de Lyon dont elle n'est séparée que par un pont.

Le prix des logements dans ce quartier de centre-ville a fortement renchéri depuis quelques années. Le quartier garde cependant son caractère populaire, arrondissement refuge d'associations culturelles. Des projets témoignant d'un désir d'habitants du quartier de s'approprier leur environnement s'accompagnent d'une démarche citoyenne très intéressante. Le quartier est pauvre en espaces verts et se trouve éloigné des grands parcs de l'agglomération. Le quartier de la Guillotière, par sa situation géographique et la richesse de son tissu associatif est attractif. Un grand nombre de familles de classe moyenne supérieure s'y est installé ces dernières années. Si la vie de quartier s'en est trouvée très développée, l'une des conséquences en est l'augmentation du revenu moyen des ménages et de ce fait la sortie de la Guillotière des territoires prioritaires au titre de la politique de la Ville. Le quartier de la Guillotière est toutefois classé quartier en veille active pour la ville de Lyon. Les écarts à la moyenne restent très importants et une vigilance accrue doit être apportée aux familles les plus précaires.

#### ➤ Habilitation, agrément et capacité d'accueil

**L'Arche de Noé est habilité par la Direction Régionale de Jeunesse et Sports** pour accueillir en accueil collectif de mineurs 96 enfants dans les locaux, dont un maximum de 48 enfants âgés de 3 à 5 ans sur recommandation de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). D'autres accueils collectifs de mineurs sont déclarés pour les accueils de loisirs développés dans les centres d'hébergement d'urgence. Cette habilitation est déclarative et renouvelée chaque année scolaire par une déclaration des périodes d'ouverture en accueil de loisirs. Avant chaque période d'ouverture, la déclaration est confirmée en spécifiant le nombre d'enfants accueillis et en déclarant les personnels animateurs intervenants.

**La Fondation a signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la ville de Lyon dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS)** qui lui permet de bénéficier des prestations de services pour l'accompagnement à la scolarité, les actions de dispositif de relais interne pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et pour la formation des acteurs intervenant à l'accompagnement scolaire.

**En complément du contrat local d'accompagnement à la scolarité, des conventions sont signées dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), des Contrat Educatif Local (CEL) pour les actions périscolaires.** Des conventions de partenariat sont également signées avec les écoles voisines pour l'accompagnement à la scolarité et avec la Ville de Lyon pour l'utilisation des locaux les mercredis et vacances.

**Des conventions sont également signées avec la ville de Lyon pour d'autres activités dans le cadre du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) ; ce sont des conventions de financement de type appel à projet.**

**Depuis juillet 2016, un agrément de la CAF reconnaît la structure comme Espace de Vie Sociale<sup>1</sup> (EVS).** Il ouvre droit à une prestation de service globale calculée en fonction du nombre de familles fréquentant la structure.

**Le Lieu d'Accueil Enfants Parents<sup>2</sup> est également agréé par la CAF comme structure petite enfance.**

Le premier agrément datant de juillet 2015 était signé pour 4 ans, il a été renouvelé en janvier 2020 pour une durée équivalente. Cet agrément ouvre le droit à une prestation de service calculée sur les temps d'ouverture du lieu. L'agrément prévoit une fréquentation de 15 personnes.

**Une convention cadre est signée avec la ville de Lyon sur une dotation globale de fonctionnement.**

Cette convention définit des axes de travail prioritaires pour la ville de Lyon. La dernière convention a été signée en 2015 pour la durée du mandat soit jusqu'en 2020. La prochaine convention en cours de discussion sur cette année 2019 faisant l'objet de temps de travail entre les services de la Ville de Lyon et les associations partenaires.

Une partie des actions menées au sein de la structure ne nécessite aucun agrément. Ce sont généralement les actions où les adultes, les parents sont présents et gardent l'entière responsabilité de leurs enfants. Cette liberté de ne pas avoir un champ d'action réduit à un agrément ou à un public permet aux professionnels de l'Arche de Noé d'être au plus près des demandes des familles, d'être innovants et de ne pas cloisonner les publics à leurs problématiques.

Les capacités d'accueil sur les actions sont mouvantes, en fonction du cadre légal, des locaux, d'un moyen de transport mais surtout du bien-être de tous.

### ➤ **Missions, valeurs et finalités institutionnelles**

Les activités de l'Arche de Noé s'inscrivent dans les valeurs de l'éducation populaire. A l'Arche de Noé, les activités proposées en direction de publics largement diversifiés sont sous-tendues par une volonté de développement de l'individu, de respect de la dignité humaine, caractéristique de l'éducation dite informelle ou non-formelle. L'accueil et la prise en compte de la personne dans sa globalité sont des valeurs essentielles dans le fonctionnement de l'Arche de Noé et lors des activités proposées.

Les personnes participent aux activités de leur propre initiative, en formalisant leur inscription sous diverses formes. L'inscription se fait sur la base d'une libre adhésion. Il s'agit donc d'un accueil, et non d'une prise en charge, dans la mesure où il n'y a à proprement parler ni notification ni prescription, mais seulement dans certains cas, orientation par les travailleurs et les services sociaux.

---

<sup>1</sup> *Projet de l'Espace de vie social en annexe*

<sup>2</sup> *Projet social du LAEP en annexe*

Le projet éducatif de l'Arche de Noé, retravaillé en 2015 avec l'équipe de permanents, prône les valeurs suivantes :

### ***L'accueil inconditionnel***

Il se définit par la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'accueil de tous, sans aucune discrimination<sup>3</sup>  
 Dans cette perspective, l'équipe de l'Arche de Noé tend à être à l'écoute des publics, de s'adapter à leurs besoins, de faire émerger les envies.

### ***Les loisirs outil de construction de soi***

Créer un environnement propice au bien-être, au plaisir, à l'émergence des loisirs. Favoriser l'émancipation de tous.

Accompagner les apprentissages en complément de ceux développés par la famille et les autres acteurs éducatifs.

Susciter les projets (collectifs et individuels).

Avoir le choix de ne rien faire, de prendre du temps pour soi.

### ***Être acteur***

Permettre à chacun, par l'expérimentation :

- d'élargir le champ des possibles,
- de partager et valoriser les savoirs,
- de développer son esprit critique,
- de susciter l'autonomie.

### ***Faire société – Vivre ensemble***

Permettre à chacun de trouver sa place, de comprendre les principes de vie en collectivité et d'agir dans la société.

Favoriser le bien vivre ensemble.

Valoriser les solidarités.

Faciliter l'adhésion entre intérêt individuel et collectif

## **➤ Sources de financement**

<b>Financeurs</b>	<b>Subventions 2018</b>	<b>Pourcentage du budget 907 140</b>	<b>Subventions 2019</b>	<b>Pourcentage du budget 1 012 955</b>	<b>Ecart</b>
Fondation de l'Armée du Salut	50 000	6%	89 694	9%	39 694
Ville de Lyon	403 735	45%	384 420	38%	-19 315
Etat	7 700	1%	6 800	1%	-900
Métropole	5 173	1%	18 500	2%	13 327
CAF	39 843	4%	47 269	5%	7 426

<sup>3</sup> *Discrimination : Action d'isoler ou de traiter différemment certains individus ou un groupe entier par rapport aux autres – Définition Larousse*



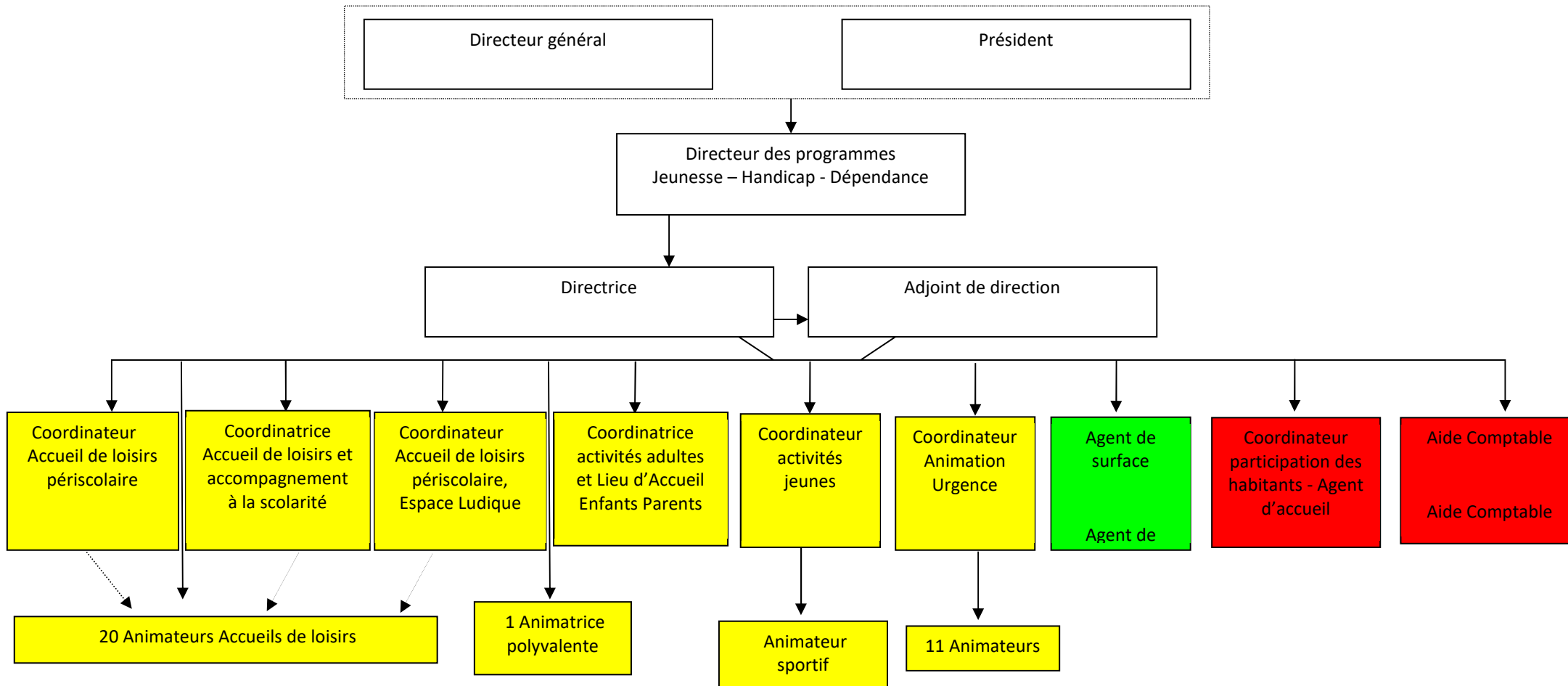
La subvention de la Fondation de l'Armée du Salut est revue à la hausse pour compenser notamment une réorganisation des frais immobiliers, en effet une partie des frais inhérent aux locaux de l'Arche de Noé étaient portés par le Siège de la Fondation. Dans un souci d'une meilleure lisibilité, ils seront désormais dans les comptes de l'Arche de Noé. Une subvention équivalente à ce transfert a été attribuée par le Siège de la Fondation à l'Arche de Noé. La subvention de la ville de Lyon est fluctuante en fonction du nombre d'enfants accueillis sur les accueils de loisirs associés aux écoles, la partie historique de la dotation globale de financement attribuée par la ville de Lyon est gelée depuis 2015.

Le financement de la CAF est en augmentation notamment du fait de l'augmentation de la prestation Espace de Vie Sociale. Les autres financements de la CAF, n'apparaissant pas dans le tableau ci-dessus, sont des prestations de services pour les accueils de loisirs et des financements sur les sorties familiales. Ces financements sont liés à la fréquentation des publics et aux projets menés sur les actions familles.

➤ **Organigramme**

# FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT – ARCHE DE NOÉ

## ORGANIGRAMME



Rouge : service administratif  
Jaune : service socio-éducatif  
Vert : services généraux

## 2 Activités

### 2.1. Publics accueillis

#### ARCHE DE NOE EN 2019

628 familles adhérentes  
(Hors accueils de loisirs associés aux écoles)

#### SECTEUR ENFANCE

345 familles  
493 enfants les mercredis  
et vacances  
324 enfants en accueil de  
loisirs associé à l'école

Quotient familial CAF  
<650 79%  
651-800 7%  
801-1000 6%  
>1000 8%

Activités pour les  
familles et les adultes  
261 familles

Quotient familial CAF  
<650 35%  
651-800 10%  
801-1000 9%  
>1000 46%

53% des adultes résident dans le 7<sup>ème</sup>  
arrondissement de Lyon. Toutefois une part  
importante de famille n'y réside plus continu de  
fréquenter la structure, 18% des familles résident  
hors de la zone d'influence de l'Arche de Noé.

Lieux d'habitation :  
80% des enfants résident dans  
le 7<sup>ème</sup> arrondissement dont  
66% à la Guillotière ou Jean  
Macé.

#### SECTEUR JEUNES 292 jeunes

Age moyen 13 à 15 ans

194 jeunes inscrits sur des activités  
séjour, accueil de loisirs, antirouille ou  
tchoukball à l'Arche de Noé.  
98 jeunes inscrits à des activités en  
lien avec le collègue Clemenceau.

Quotient familial CAF  
<650 89%  
651-800 4%  
801-1000 3%  
>1000 4%

#### SECTEUR PERISCOLAIRE 69 enfants et adolescents 34 bénévoles

Lieux d'habitation :  
80% des familles résident dans  
le 7<sup>ème</sup> arrondissement et  
majoritairement en proximité  
immédiate de la structure

## 2.2 Indicateurs d'activité

Journées réalisées		2018	Journées réalisées		2019	Ecarts
Accueil de loisirs mercredi		2848	Accueil de loisirs mercredi		2 781	-0,02
Accueil de loisirs vacances		4 803	Accueil de loisirs vacances		4 482	-0,07
ALAE Dru midi			ALAE Dru midi			
ALAE Dru soirs		60	ALAE Dru soirs		57	-0,05
ALAE Dru mercredis		107	ALAE Dru mercredis		343	
Animation caserne		194	Animation caserne		8 427	42,44
Séjours enfants		306	Séjours enfants		294	-0,04
Accueil jeunes Antirouilles, Quartier libre		1 086	Accueil jeunes Antirouilles, Quartier libre		1 243	0,14
Accueil jeunes Tchoukball M12 / M15		56	Accueil jeunes Tchoukball M12 / M15		22	-0,61
Chantier jeunes		22	Chantier jeunes		29	0,32
Séjours ados		204	Séjours ados		198	-0,03
Accompagnement à la scolarité Primaires		418	Accompagnement à la scolarité Primaires		479	0,15
Accompagnement à la scolarité Collège		388	Accompagnement à la scolarité Collège		314	-0,19
Accompagnement à la scolarité Bénévoles		253	Accompagnement à la scolarité Bénévoles		401	0,58
Atelier corporL collège Clemenceau		390	Atelier corporL collège Clemenceau		527	0,35
Atelier T'Cléms collège Clemenceau		55	Atelier T'Cléms collège Clemenceau		210	2,82
DRI 6-5-4-3		509	DRI 6-5-4-3		393	-0,23
PIF / Culture pour tous		143	PIF / Culture pour tous		206	0,44
Ateliers langue française		582	Ateliers langue française		480	-0,18
Sorties, séjours		406	Sorties, séjours		472	0,16
Initiative habitants (pique-nique ...)			Initiative habitants (pique-nique ...)			
Actions collectives		221	Actions collectives		346	0,57
LAEP		2 620	LAEP		2 458	-0,06
Espace ludique		775	Espace ludique		1 712	1,21
<b>Total</b>		<b>76524</b>	<b>Total</b>		<b>82817</b>	<b>0,08</b>

La fréquentation globale des activités est stable. Il est à constater des évolutions importantes. L'animation sur les lieux d'hébergements d'urgence est en très nette croissance. En octobre 2018, l'Arche de Noé a développé des animations sur un site d'hébergement d'urgence à Saint Priest, puis durant les vacances de printemps et celles d'été, les animateurs sont intervenus sur un second site à Villeurbanne. Enfin depuis octobre 2019, l'action se déroule sur 3 sites, le centre d'hébergement d'urgence de Vénissieux étant ajouté.

L'accueil de loisirs périscolaire ne se déroule, depuis septembre 2018, plus que sur le groupe scolaire Gilbert Dru. Les chiffres entre 2018 et 2019 ne sont donc pas encore totalement comparables puisqu'un autre rythme scolaire était appliqué de janvier à juillet 2018 et l'Arche de Noé intervenait alors sur deux groupes scolaires. Aujourd'hui l'Arche de Noé est gestionnaire des activités périscolaires de l'école Gilbert Dru. Les animateurs y interviennent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h50 à 14h05 et de 16h45 à 17h30 et les mercredis de 8h30 à 12h.

Le tchoukball s'est arrêté en mars 2019 faute de participant.

## 2.3 Conditions d'accueil

### ➤ Les locaux

Malgré des extensions récentes de locaux, la question de l'espace se pose de nouveaux. Les activités de l'Arche de Noé se développent et de nombreux partenaires nous sollicitent régulièrement pour des occupation temporaires ou régulières. L'Arche de Noé dispose à ce jour de locaux de 384 m<sup>2</sup> mais l'espace dédié aux activités n'est que de 188 m<sup>2</sup>. Afin de pallier ce manque d'espace, des locaux sont mis à disposition par la Ville de Lyon pour certaines activités périscolaires.

La problématique de l'espace devra être un des axes majeurs des réflexions dans l'avenir pour que l'Arche de Noé ne soit pas uniquement un lieu de consommation d'activité mais aussi et toujours un lieu ouvert, apte à accueillir les initiatives des habitants. C'est dans cette perspective que l'Arche de Noé est en réflexion avec la Mairie de Lyon pour l'achat d'un local au 32 rue Montesquieu à proximité immédiate des locaux existants.

### ➤ Organisation et accueil

Certaines des activités sont en accès libre ne nécessitant ni inscription ni réservation préalable. Les personnes n'ont aucune démarche particulière à faire pour y participer.

Les activités pour lesquelles une inscription est formalisée sont celles pour lesquelles nous avons une exigence réglementaire ou une contrainte de place.

La participation à certaines des activités est formalisée par une inscription qui se fait soit :

- Auprès de l'agent d'accueil de l'Arche de Noé
- Auprès de la ville de Lyon pour les accueils de loisirs associés aux écoles

Certaines activités sont organisées en partenariat avec des établissements scolaires, c'est alors à l'établissement de définir le public de l'activités en fonction de critères définis dans une convention de partenariat. Les tarifs des activités de l'Arche de Noé sont indexés au quotient familial de la CAF permettant ainsi que le coût ne soit pas un frein à l'inscription. Certaines activités sont totalement gratuites et seule la cotisation familiale de 12€ par an est demandée aux familles.

Les familles ont la possibilité de visiter les locaux si elles le souhaitent. Un temps d'accueil est toujours prévu au début des activités afin de faire connaissance.

Les activités sont ouvertes à toutes personnes en faisant la demande, dans la limite des places disponibles, sans priorité d'ancienneté, de domiciliation ou de ressources.

## 2.4 Information et communication

Afin de donner une information aux familles qui soit fiable et valable pour l'année scolaire, l'équipe se réunit en juin de chaque année avec pour mission d'élaborer la programmation de la saison à venir.

À la suite de cette programmation, une plaquette est élaborée donnant les dates des actions, les dates d'inscription s'il y a lieu et les renseignements nécessaires.

En parallèle de cette communication annuelle, une communication est faite pour chaque action dans les semaines précédentes.

L'ensemble des informations est également relayé via le site de l'Armée du Salut sur la page de l'Arche de Noé. Depuis 2018 l'Arche de Noé est également présente sur les réseaux sociaux avec une page Facebook attachée à celle de la Fondation de l'Armée du Salut. C'est un média de communication qui donne satisfaction mais qui n'est pas accessible à tous. Afin d'avoir une communication la plus accessible possible, des flyers et affiches sont également disponibles. La communication reste toutefois une problématique forte et l'équipe a bien conscience de ne pas être toujours efficiente sur cette question. Ce sera un axe de travail de l'année 2020. Lors d'une nouvelle inscription, les familles sont invitées à prendre connaissance et à signer les conditions d'inscriptions. Ces conditions d'inscriptions régissent les règles entre les usagers et l'Arche de Noé.

## **2.5 Evaluation**

Les objectifs annuels sont définis en équipe chaque année. Ils font l'objet d'un travail autour des priorités de la structure.

## OBJECTIFS 2019

### ARCHE DE NOE - LYON

Constat : enjeux, besoins, exigences, commande	Objectifs	Conditions générales de mise en œuvre : moyens, déroulent, étapes	Résultats attendus	Bilan
<p>La participation des usagers est l'axe principal de l'agrément Espace de Vie Sociale. Si beaucoup de formes de participation existent au sein de l'Arche de Noé, elles sont peu valorisées et pas toujours considérées.</p>	<p>Développer des groupes de réflexion par thématique. Définir en équipe la participation et ses attendue.</p>	<p>Un salarié ayant un temps dédié à ces questions qui peut impulser les réflexions auprès de ses collègues. Des temps de travail. Produire des écrits concernant la participation. Possibilité de formation ou d'accompagnement.</p>	<p>Définition de la participation en équipe. Mise en place de groupes thématiques d'habitants. Développement du pouvoir d'agir des bénévoles notamment mais plus largement des habitants. Formalisation de la participation.</p>	<p>Des temps de travail autour de la participation ont pu amener une définition commune ou à préciser les orientations. Formation "susciter la participation". Un groupe de travail sur les modalités d'inscription. Initiative habitants autour du numérique et du café. Une dynamique est créée et doit être intensifiée et formalisée.</p>
<p>Échéance de l'agrément Lieu d'Accueil Enfants Parents en juillet 2019</p>	<p>Bilan de la période écoulée et demande d'un nouvel agrément auprès de la CAF</p>	<p>Rencontres avec le comité de pilotage. Orientation du LAEP pour les prochaines années. Rédaction d'un nouveau projet social.</p>	<p>Nouvel agrément LAEP</p>	<p>L'agrément est renouvelé</p>
<p>De nombreux enfants hébergés dans le cadre du plan froid ou du CHTI.</p>	<p>Permettre à ces enfants d'avoir des temps de loisirs malgré leur contexte de vie.</p>	<p>1 coordinateur en lien avec les équipes de l'Arche de Noé et les équipes d'éducateur présents sur les centres d'hébergements. Des binômes (en fonction du nombre d'enfants) d'animateurs présents sur site et dédiés à l'animation du public enfants.</p>	<p>Temps de répit pour les enfants. Meilleure intégration. Hausse des résultats scolaires. Permettre aux enfants de vivre leur enfance.</p>	<p>Déploiement de 3 équipes d'animation sur des centres d'hébergement d'urgence. Travail en partenariat avec La Cité. Des enfants ont bénéficié de séjours organisés par l'Arche de Noé. Des retours positifs d'enseignants. Nécessité d'avoir un avis de la PMI pour l'accueil des 3 à 5 ans.</p>

<p>Nécessité de développer une démarche de développement durable (tri, utilisation de consommables, recyclage) face aux enjeux environnementaux.</p>	<p>Informier, sensibiliser, prendre conscience, adopter de "bonnes" pratiques</p>	<p>INTERNE : Ouverture au groupe D.D. Sensibilisation au rangement, au tri et au recyclage de manière à développer certains réflexes visant à une conscientisation. Prise en compte de l'environnement dans la définition et la réalisation de nos actions. Adopter une politique d'achat responsable.</p> <p>EXTERNE : Construire des animations D.D. Sensibiliser aux effets économiques de la démarche (ateliers DIY) D.D.Animation spécifique au Pique-Nique à la Guill' (mobilisation des partenaires, présence d'une association "zéro déchet")</p>	<p>Adoption de bonnes pratiques (tri, recyclage, rangement) par l'ensemble de l'équipe.</p> <p>Emergence d'une prise de conscience de la part des habitants visant à constituer un groupe mobilisé sur le sujet en 2020.</p>	<p>Acquisition de poubelles de tri et d'information sur le recyclage mais ... cela reste globalement insuffisant.</p> <p>Un groupe est constitué avec des actions visant la réduction des déchets et DIY.</p>
<p>La précarité alimentaire et les moyens indignes de don de colis alimentaire. L'impossibilité d'accès à une alimentation de qualité pour les publics précaires.</p>	<p>Créer un commerce de proximité à vocation sociale. Donner accès aux plus précaire à une alimentation de qualité. Proposer un accompagnement social global.</p>	<p>Achat effectif d'un local. Travaux dans le local pour l'aménager en commerce. Création de partenariat avec des producteurs locaux.</p>	<p>Ouverture d'un commerce de proximité ouvert à tous et ayant des tarifs "solidaires". Proposer aux personnes fréquentant l'épicerie de participer à des activités de l'Arche de Noé, proposer des ateliers culinaires, favoriser la rencontre entre les publics.</p>	<p>Ajournée.</p>



## ➤ Brèves du terrain

L'un des enjeux de l'Arche de Noé est de faire vivre le projet éducatif dans chacune des actions mises en œuvre. De chercher toujours à être au plus proche des besoins des publics, des territoires et de venir en appui des partenaires visant ce même objectif.

**Q**ue l'on arrive depuis peu dans un pays où l'on ne parle pas la langue ou que l'on y vive depuis plus longtemps ne pas se faire comprendre, renferme, isole. Un papa qui amène son enfant à l'école mais ne comprend pas ce que lui disent les enseignants, se sent désemparé, incapable de pouvoir accompagner son enfant dans sa scolarité ; une maman qui se rend à la pharmacie mais ne comprend pas ce que lui conseille le professionnel de santé, se sent démunie. Autant de situations qui épuisent et séparent les gens de la vie sociale.

Nous côtoyons des situations comme ces deux exemples tous les jours sans même le savoir, un voisin, la personne derrière nous dans une file au magasin.

A l'Arche de Noé, les mardis et les jeudis matin, des bénévoles accueillent des personnes qui souhaitent apprendre le français. Sans se préparer pour l'obtention d'un diplôme mais pour être en capacité de discuter, d'échanger, de comprendre et d'être compris...

Après un temps collectif et convivial, les apprenants s'organisent en petit groupe suivant leur niveau. A chaque période, une thématique est abordée, la santé, les voyages, la cuisine, la famille, autant de sujets du quotidien qui sont des outils précieux pour les apprenants.

Les ateliers sociolinguistiques s'organisent également en dehors de l'Arche de Noé, c'est l'occasion de découvrir un quartier, son histoire, ses spécialités. Un moyen ludique d'apprendre du vocabulaire urbain, tout en apprenant à être plus à l'aise pour se déplacer en métro par exemple ! Ce peut être aussi une visite au musée, ou à une administration comme la Poste ou à une pharmacie. Chaque participant est invité à proposer ses envies ou ses besoins et de les partager avec le groupe.

Dans les ateliers socio linguistiques, la démarche n'est pas centrée sur l'apprentissage basique de la langue française, mais élargie au fait que la maîtrise de la langue devienne le moyen de s'intégrer dans la société, et d'être autonome dans sa vie quotidienne.

Compétences générales sur les différents fonctionnements de ces espaces : comprendre les codes sociaux, les modalités de fonctionnements des administrations ...

Les bénévoles qui encadrent ces ateliers sont des personnes de tous horizons, qui arrivent aussi avec leurs vécus, leurs histoires personnelles, mais tous ont l'envie de permettre à chacun d'être accueilli, de se sentir écouté. Ils mettent en place des temps pendant les ateliers permettant l'échange, la libre expression, l'épanouissement de chacun des apprenants tout en faisant partie d'un groupe.

Ces groupes permettent aux personnes de créer du lien, de partager des moments conviviaux, comme un repas de fin d'année où chacun fait découvrir une spécialité culinaire... tout est mis en place pour faire tomber les barrières et créer un espace de vie sociale où chacun se rencontre et évolue selon ses envies et son rythme.

**U**n séjour « Cité d'enfants »

*Les vacances... qu'est-ce qui se cache derrière ce concept ? Pourquoi, et pour quoi faire partir en vacances ? Sommes-nous, les professionnels de l'animation, les mieux placés pour décider cela à la place des publics ? Accepterions-nous, personnellement, de partir en vacances sous le contrôle d'un groupe d'inconnus qui nous dira quand nous lever, quand et quoi manger, quand nous laver, quand et quoi faire ? Il est fort probable que non.*

*Il paraît bien-sûr impossible de proposer autant de libertés sur un séjour d'été pour enfants que lorsque l'on part en vacances en autonomie, en famille ou entre amis. Il existe en effet un « cadre des contraintes » (obligations sanitaires et de sécurité). En revanche, beaucoup d'autres paramètres peuvent être discutés, modifiés, supprimés, ajoutés. Avec les enfants. Par les enfants.*

*L'Arche de Noé s'est rapprochée de l'organisme de séjours et de formation pédagogique Cités d'Enfants. Leur idée est simple : permettre et aider le groupe à s'organiser en cité, et leur en donner les clés, au sens propre comme figuré. Ne touche-t-on pas ici à un principe fondamental de l'éducation populaire ? Nous avons donc choisi de suivre cette orientation pédagogique pour le séjour enfants de l'été 2019, en organisant une « cité mélangée » avec la MJC Jean Macé, une structure du territoire régulièrement partenaire, plus expérimentée en termes de pratique de « cité d'enfants ». Le séjour a donc été ouvert aux enfants des deux structures, qui ont mutualisé les ressources humaines et matérielles pour mener à bien cette expérience.*

*Comment vivre une cité d'enfants ?*

- **L'enfant auteur de ses vacances : le « week-end bâtisseur »**

*Par le week-end bâtisseur, le groupe d'enfants a directement été mis à contribution dans la création d'une cité qui lui correspond : l'ambiance, le choix du nom, le plan du campement, le choix des règles de vie, construction et décoration, organisation des activités, de la cérémonie d'ouverture et de clôture, sont autant d'aspects que les enfants pourront investir sous forme de métiers « bâtisseurs »*

- **Des outils pour vivre ensemble pendant la cité**

*Lors du forum quotidien, chacun parle de ce qui le préoccupe, tous font des propositions et prennent des décisions.*

*Chacun a un ou plusieurs métiers au long de la semaine : cuisinier, reporter, organisateur d'activités, facteur, crieur public, et ceux qui restent à inventer.*

*Le temps des avis permet à chacun d'exprimer ce qu'il pense, ce qu'il ressent d'une situation, d'un moment, d'une ambiance.*

- **Les animateurs accompagnants**

*Ce sont les vacances des enfants. Ce sont donc eux qui ont proposé et décidé comment ils ont vécu leur cité, une fois que le cadre des contraintes leur a été présenté. Les animateurs, qui restent garants du cadre des contraintes, se sont alors placés dans une posture de réel accompagnement des choix, idées et décisions des enfants. Ils ont aidé les enfants à s'organiser, à dialoguer, à prendre des responsabilités.*

- **La place des parents**

*Le premier jour du week-end bâtisseur, les parents ont été invités à découvrir et comprendre ce que leurs enfants y ont fait.*

*Ils en ont vu le résultat, car ils ont contribué à la mise en place du campement décidée par les enfants. Ils ont ainsi pu découvrir le lieu où leurs enfants ont séjourné.*

*Un temps post séjour a également été organisé afin de conter, raconter, montrer, se rappeler de ce qui a été vécu dans cette cité d'enfants autour d'un repas partagé.*

*Il a été intéressant de constater le changement d'attitude des enfants lorsqu'il leur est proposé de réellement prendre en main plusieurs aspects de leurs vacances. Cela s'est notamment ressenti en termes de sanction, ou plutôt d'absence de sanction. Si, comme dans tout regroupement humain, des conflits ont émergé et éclaté, ils ont été rares d'une part, et ont tous pu être résolus sereinement par le dialogue collectif et individuel d'autre part. Les adultes, ayant permis aux enfants de s'approprier certaines tâches, fonctions, missions, les enfants peuvent de leur côté se concentrer davantage sur le suivi relationnel du groupe et des individus, et ouvrir des espaces de communication, lorsqu'ils sont nécessaires, qui se fondent sur un constat pertinent.*

*L'engouement des parents a lui aussi été palpable par leur présence, leurs questions, leur intérêt pour la pratique qui était mise en place. Le temps de clôture de la cité, point d'apogée du triangle enfant/parent/animateur, a été significatif en termes d'échanges, de reconnaissance mutuelle et de plaisir d'être ensemble, dont la fin prématurée n'a eu comme seule responsable que la pluie du ciel lyonnais.*



**D**es propositions d'activités sportives pour les enfants des centres d'hébergement d'urgence. Depuis Octobre 2018, l'Arche de Noé déploie des animateurs et des animatrices afin d'aller proposer des temps d'animation à des enfants habitants dans 3 centres d'hébergement



d'urgence à Villeurbanne, Saint-Priest et Vénissieux. Dans ces lieux d'hébergement d'urgence, les enfants sont souvent livrés à eux même dans le cadre d'errance parentale et de multiples parcours de rue. Ils errent donc souvent sans surveillance dans un lieu non adapté pour eux et où rien n'est prévu pour leurs loisirs.

Des animateurs et animatrices sont ainsi présents tous les soirs de semaine (lundis, mardis, jeudis et

vendredis) de 16h30 à 18h30 ainsi que les mercredis après-midi et tous les après-midis des vacances scolaires de 13h30 à 18h. Les enfants sont accueillis par les animateurs dans une salle qui leur est destinée afin de faire des activités, parfois de l'aide aux devoirs. Mais c'est aussi un lieu où les enfants peuvent s'exprimer librement, être écoutés, être accompagnés, discuter, prendre du temps pour eux. Des sorties sont également proposées pour les enfants.

Durant les vacances d'été 2019, les animateurs ont ainsi accompagné des groupes d'enfants de 6 à 17 ans pour faire des activités sportives au parc de Parilly, proposées par la métropole de Lyon dans le cadre des « Vacances Sportives ». Les enfants ont ainsi pu découvrir avec des spécialistes de chaque discipline et pratiquer différents sports tels que la boxe, le cyclisme, l'escrime, le roller, le disc-golf. Une réelle découverte et un temps de loisirs très apprécié pour des enfants souvent coupés de toutes pratiques sportives encadrées.

Ces sorties sportives de l'été 2019 ont permis aux enfants un accès inconditionnel aux loisirs. A travers de la pratique de ces sports, les valeurs d'entraide, de cohésion, de vivre ensemble, de respect de l'autre et des règles ont pu être favorisées. Le fait de sortir des lieux d'hébergement d'urgence permet également aux enfants de pouvoir découvrir leur environnement proche mais aussi de s'ouvrir vers l'extérieur.

# M

## édiateur de cours de récré

*Après avoir travaillé au sein de l'Arche de Noé sur les temps périscolaires à l'école Gilbert Dru en tant qu'animatrice, j'ai pu observer sur les temps de surveillance et d'activités que les conflits dans la cour de récré sont quotidiens et récurrents. La cour de récréation est sensée être un lieu de détente où les enfants peuvent jouer librement avec leurs camarades en respectant les règles de vie mais malheureusement ça ne se passe pas toujours comme ça. Les animateurs se retrouvent donc souvent à gérer les conflits et rapportent leur difficultés, leur manque d'outils pédagogiques pour le réaliser, leur désarroi parfois aussi.*

*Ainsi, afin d'améliorer le climat quotidien de l'école, j'ai proposé de travailler sur la médiation de cours de récré pour apaiser les communications, bagarres et éviter ainsi les injures et autres situations désagréables. Un travail avec l'équipe pour leur apporter des clefs de lecture sur les situations de violence et leur résolution possible. Puis avec les enfants, avec pour objectif de les former à être médiateurs de cours de récré, dans le but de les rendre auteurs de la citoyenneté et des règles de vie en société.*

*La formation des animateurs a commencé en novembre 2019, sur des réunions d'équipes pendant 3 sessions de 2h, entre novembre et décembre. La formation continuera en 2020. Dans l'optique de former des enfants à devenir médiateurs, il fallait préparer les animateurs à ce travail et mode d'accompagnement.*

*Lors de ces sessions nous avons abordé de manière ludique et dynamique 3 premiers thèmes :*

- Définition des concepts de conflit et violence*
- Techniques de la médiation*
- Résolution de conflits*

*Ceci en travaillant la posture de l'adulte face au conflit et comment sécuriser les enfants dans une approche nouvelle qui leur demande de prendre le temps de réfléchir sur leurs actes et émotions. Les animateurs (équipe de 8 animateurs) ont pu exprimer, suite à ces premières sessions, leur intérêt pour cette approche non violente. Elle semble leur permettre de gérer aujourd'hui différemment les conflits. La médiation est un mode amiable de résolution des conflits, elle a pour but de réduire la violence physique et verbale entre enfants, de retrouver une réelle communication, responsabiliser les jeunes et redéfinir la notion de respect. Ce projet continuera en 2020, l'équipe, comme les enfants sont tous très motivés.*

**L**e contrat local d'accompagnement à la scolarité permet de proposer au public un accompagnement en complément de ceux développés par la famille et les autres acteurs éducatifs. L'équipe composée d'une coordinatrice et de bénévoles font en sorte que l'enfant et l'adolescent soit au cœur de ce dispositif.

Un environnement propice au bien-être est construit avec les enfants, les jeunes, leurs parents et les bénévoles. Le collectif les motive dans leurs objectifs individuels et collectifs.

L'équipe place l'enfant/l'adolescent en acteur de ce temps : ils sont amenés à être autonomes pour la constitution des groupes de travail, pour le travail des savoirs de l'école et dans le choix de l'activité sur le temps libre du CLAS. Chacun bénéficie d'un temps de travail avec un ou des bénévoles mais aussi d'un temps de loisirs éducatif, les acquis scolaires se consolidant aussi dans la pratique du jeu, libre ou encadré.

Les enfants et adolescents accueillis peuvent proposer des ateliers qu'ils souhaitent vivre ou animer. Cela contribue à partager et valoriser leurs savoirs.

**Ê**tre bénévole, un moyen d'Être acteur

Certaines personnes prennent activement part à la vie de la structure en s'engageant en tant que bénévoles. Ce rapport d'activités est aussi l'occasion de s'intéresser à eux.

Certaines actions de l'Arche de Noé fonctionnent uniquement grâce à des personnes bénévoles (Lieu d'Accueil Enfants Parents, Accompagnement Scolaire, Ateliers Sociolinguistiques, Aide à la recherche d'emplois...), d'autres actions voient le jour à la suite de la mobilisation d'habitants (Ateliers numériques, Actions de sensibilisation autour du développement durable, événements festifs...). L'engagement des personnes bénévoles est donc essentiel au bon fonctionnement de l'Arche de Noé et elles font parties intégrantes de l'équipe et du projet.

**En 2019, l'Arche de Noé a pu compter sur 75 bénévoles !**

Certains d'entre eux sont présents depuis des années (plus de 15 ans pour certains !), d'autres ont rejoint l'équipe en 2019.

**Mais, pourquoi être bénévole ?**

Pour passer du temps avec les autres, donner du temps, partager des expériences et des compétences, donner un coup de main, donner un peu de soi, être utile, rendre service, partager des moments, avancer avec l'autre, « c'est l'humanité ».

**Et, pourquoi s'investir à l'Arche de Noé ?**

Parfois par hasard, d'autres fois parce qu'ils habitent à côté. Parce que le projet et les objectifs leur parlent, parce que les activités ont du sens, parce qu'ils ont un lien privilégié avec la structure et/ou avec l'équipe, pour l'ambiance, parce qu'ils se sentent bien à l'Arche de Noé.

**Mais, finalement, en quoi cette expérience est enrichissante ?**

Cela permet de rencontrer des gens, de voir du monde, de faire des connaissances, de « sortir de chez moi », d'être confronté à une autre réalité

« J'ai perdu une partie de ma vie, quand je suis à l'Arche, ça me permet de la récupérer un peu »

« En m'impliquant dans un projet, je peux participer et voir le résultat »

« Être bénévole me permet de découvrir un métier, acquérir de l'expérience »

« Je gagne en estime de moi, j'ai plus confiance en moi »

Parce que chacun a sa définition, ses motivations, ses envies et ses intérêts, l'équipe de bénévoles de l'Arche de Noé est multiple et riche.

Leur implication permet au projet de la structure de vivre et d'évoluer.



## **Q**uand les jeunes prennent la parole contre les discriminations

Vendredi 22 mars 2019, 18h, plus d'une cinquantaine d'adolescents ont pris place dans la grande salle de l'Arche de Noé : ils sont collégiens, lycéens, étudiants, bénévoles à l'Arche de Noé, habitants le quartier ou venant d'un peu plus loin. Tous sont venus pour le Pizza-débat qui leur est proposé ce soir.

*Pizza débat : que se cache-t-il derrière ce nom ? Une soirée pour les jeunes, animée par la compagnie de théâtre forum Amadeus Rocket ! Sur scène, des comédiens proposent au public des situations discriminantes, injustes... Puis, le public est invité à réagir, à faire bouger la situation en venant remplacer les comédiens sur scène.*

*Ce soir, les scènes proposées ont été inspirées de faits réels racontés par les jeunes : les scènes proposées le sont avec des vrais morceaux de jeunes dedans !*

*En effet, une dizaine d'adolescents qui fréquentent l'antirouille ont pu rencontrer les comédiens de la compagnie. Au cours de 3 séances, qui ont mêlé à la fois exercices de théâtre et prises de paroles de chacun. Le groupe a été invité à réfléchir à ce qui mettait chacun en colère, à des situations d'injustices qu'ils avaient vécues...*

*Une première scène propose de réfléchir au racisme ordinaire. D'abord timide, rapidement le public se prend au jeu, prises de paroles, réflexions, échanges, débats, propositions scéniques... Les jeunes ont des idées pour faire bouger les choses.*

*La deuxième scène qui est présentée vient interroger le sexisme et les différences de traitements entre filles et garçons au sein d'une même famille. Là encore les propositions portées par les jeunes font toutes avancer le débat et permet à chacun de se questionner sur ses propres comportements sexistes.*



*Après tout ce remue-méninge, il est temps de passer à la deuxième partie de la soirée : la pizza ! Engloutie en un éclair !*

*Doucement, la salle se vide et la soirée se termine. Chacun rentre chez soi, probablement avec quelques graines de vivre ensemble semées dans son esprit.*

*Dans les jours qui ont suivi les retours des jeunes renforcent l'idée que la soirée était réussie.*

*« C'était trop bien » « Est-ce qu'il y aura d'autres soirée comme ça ? » « Je voudrais participer si on le refait »*

*Alors, rendez-vous est pris pour 2020 !*



### **3 Ressources humaines**

#### **3.1. Effectifs**

L'effectif au 31 décembre 2019 est de 48 personnes.

Contrat à Durée Indéterminée (CDI et CDII) : 25 personnes

Contrat à durée déterminée (CDD) : 2 personnes

Contrat d'engagement éducatif : 21 personnes

La majorité des salariés intervient sur l'animation de public enfant en accueil de loisirs périscolaire, extrascolaire ou dans les centres d'hébergement d'urgence.

Les durées de travail sont très variables en fonction des actions sur lesquelles les personnels interviennent.

Les animateurs en contrat à durée indéterminée intermittent sont annualisés et ne travaillent que sur les périodes scolaires, les périodes de vacances scolaires étant soit des temps d'intermittence soit des temps de congés payés. Certains d'entre eux interviennent 5h/semaines scolaires soit uniquement les mercredis matin, d'autres 22h/semaines scolaires en étant présents sur les temps méridiens et les fins d'après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis, les mercredis et les mercredis matin.

Les personnels à temps complet sont annualisés et leur temps de travail moyen par semaine est de 33h, comme le prévoit la convention collective de l'animation.

Animateurs vacataires en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) sur l'année 2019 : 124 contrats.

Les animateurs en CEE sont rémunérés sur la base d'un forfait journalier et ne sont pas comptabilisés en équivalent temps plein. Ils interviennent pour l'animation des accueils de loisirs en période de vacances scolaires, les mercredis et lors des séjours.

#### **➤ Répartition en ETP :**

Effectifs au 31 décembre 2019 par nature des contrats : 15.73 ETP

Equipe de direction : 2 ETP

Administratif : 0,93 ETP

Responsables d'activité : 6,32 ETP

Animateurs polyvalents : 1 ETP

Animateurs périscolaires : 6,03 ETP

Services généraux : 1 ETP

#### **➤ Mouvements du personnel**

Les mouvements du personnel sont constants et nécessitent un suivi administratif important. Un nombre important d'animateurs démissionne ayant trouvé un emploi plus intéressant ou leur emploi

n'étant plus compatible avec leur emploi du temps à l'université. D'autres cessent de venir travailler nous conduisant au licenciement. Les équipes en contrat d'engagement éducatif sont également soumises à beaucoup de mouvements. Si certains s'engagent sur les mercredis et les vacances, une grande majorité ne travaille qu'une période dans l'année. L'animation est considérée comme un travail provisoire, d'appoint, permettant de subvenir à des besoins primaires sur une courte période.

### 3.2. Information et coordination

Le temps de travail des animateurs périscolaires comprend une heure de préparation ou de réunion hebdomadaire. Tous sont réunis les mardis matin de 10h à 11h et ont un temps de concertation avec les responsables d'activités.

Les équipes d'encadrement ainsi que l'animatrice polyvalente, les stagiaires participent aux réunions d'équipe animées par la direction et se réunissent les jeudis matin tous les 15 jours. Ces réunions durent 2 heures et le format, contraint par les activités, est souvent court.

Une réunion de programmation est également organisée une fois par an en mai ou juin. Cette réunion a pour objectif de penser ensemble la programmation de la saison scolaire prochaine. C'est également l'occasion de repenser le projet, l'adéquation des actions menées avec le projet éducatif, de débat sur la pertinence de certaines actions ou pratiques.

#### ➤ Réunions institutionnelles

Type de réunion	Périodicité	Participants
Réunion de programmation	1 par an	Equipe hors agent d'entretien et animateurs d'accueil de loisirs
Réunion d'équipe	Tous les 15 jours	Responsables de secteurs, aide-comptable, animateurs polyvalents, équipe de direction
Point actions	1 par mois	Responsables de secteurs, équipe de direction
Réunion d'expression des salariés	2 par an	Salariés hors équipe de direction
Commission financière	1 par trimestre	Responsables de secteur, aide comptable, équipe de direction
Réunion de service	1 par semaine	Responsables de secteurs, animateurs

➤ **Réunions partenariales**

Type de réunion	Périodicité	Participants
Réunion Pass'loisirs	1 par trimestre	Responsable d'action Accueil de loisirs
Réunion Tickets sport culture	1 par trimestre	Responsable d'action Accueil jeunes
Groupe de travail		Fonction des thématiques
Groupe de veille éducative	1 par trimestre	Responsable d'action Accompagnement à la scolarité
Réunion collège Clemenceau	En fonction des projets	Responsable d'action Accueil jeunes
Groupe des directeurs des centres sociaux	1 par trimestre	Equipe de direction
Groupe technique de suivi de situation individuelle	1 par trimestre	Directrice
Comité local de sécurité et prévention de la délinquance	1 par trimestre	Directrice
Commission culture	2 par an	Responsables d'action en fonction des thématiques
Comité de pilotage de écoles buissonnières	1 par mois	Directrice
Comité de pilotage du Lieu d'Accueil Enfants Parents	2 par an	Directrice et responsable d'action LAEP

### 3.3. Formation

Une salariée a fini la formation du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports mention animation culturelle. Elle est actuellement salariée en CDD sur des missions périscolaires.

3 salariés ont bénéficié de journée de formations thématiques leur permettant la montée en compétence de leurs pratiques professionnelles.

4 salariés ont bénéficié d'une formation à l'utilisation du logiciel métier Inoé.

7 salariés ont suivi des formations de base ou d'approfondissement BAFA.

7 salariés ont participé à la formation « susciter la participation » organisée sur site par la Scop l'Orage.

L'ensemble des animateurs intervenant dans les accueils de loisirs déployés dans les centres d'hébergements d'urgence bénéficient d'analyse de la pratique.

### **3.4. Représentation du personnel et œuvres sociales**

Les élections des instances représentatives du personnel, comité d'entreprise, délégués du personnel, ont eu lieu en mai 2016 pour des mandats de trois ans.

Le comité d'entreprise couvre les établissements et services de La Cité de Lyon et l'Arche de Noé, La directrice de l'Arche de Noé en est Présidente, 2 salariés de l'Arche de Noé sont élus titulaires au comité d'entreprise sur une équipe de 4 titulaires et 4 suppléants.

L'effectif de l'Arche de Noé ayant considérablement augmenté ces dernières années, un délégué du personnel est désormais élu ainsi qu'une suppléante.

Pour chacune de ces deux instances sont organisées des réunions mensuelles. Les membres élus disposent d'heures de délégation pour mener à bien leurs missions.

Depuis le 26 septembre 2017, un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a été créé. 3 salariés se sont présentés à ce mandat et deux ont été élus, tous deux animateurs intervenant sur les actions périscolaires.

- Comité d'établissement

Le comité d'entreprise assure l'expression collective des salariés. Il permet la prise en compte de leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie dans l'entreprise (gestion et évolution économique et financière, organisation du travail, formation professionnelle, techniques de production).

Le comité d'entreprise formule ou examine, sur demande de l'employeur, des propositions de nature à améliorer :

- Les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés,
- Leurs conditions de vie dans l'entreprise,
- Et les conditions dans lesquelles ils bénéficient de garanties collectives de protection sociale complémentaires.

Dans les domaines relatifs à la situation économique de l'entreprise, le CE fait l'objet de consultations obligatoires.

Le comité d'entreprise assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires.

- Délégué du personnel

Le délégué du personnel a pour mission :

- De présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives des salariés sur les salaires et sur l'application des dispositions légales, réglementaires, conventionnelles et collectives relatives au droit du travail, à la protection sociale, la santé et la sécurité des salariés ;
- D'alerter l'employeur en cas d'atteinte injustifiée aux droits du personnel, à leur santé ou aux libertés individuelles (par exemple, en cas de harcèlement ou de mesure discriminatoire) ;
- De communiquer, s'ils existent, au comité d'entreprise (CE) et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) les observations des salariés sur les questions relevant de leurs compétences ;
- De saisir l'inspection du travail de toute plainte d'un salarié sur l'application du droit du travail et de l'accompagner en cas de visite de l'entreprise ;
- D'accompagner, s'il le souhaite, l'inspecteur du travail lors de ses visites dans l'entreprise.

- Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Les membres de ce comité sont élus par les membres du comité d'entreprise et les délégués du personnel. Ils disposent également d'heures de délégations pour mener à bien les missions suivantes :

- Contribuer à la prévention et à la protection de la santé physique et mentale des salariés et à leur sécurité,
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail (notamment pour faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité),
- Contribuer à l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès des personnes handicapées à tous les emplois et de favoriser leur maintien dans l'emploi au cours de leur vie professionnelle,
- Veiller au respect des dispositions légales et réglementaires relatives au domaine de compétence du CHSCT.

Il est chargé :

- D'analyser les conditions de travail et les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés de l'entreprise,
- D'analyser les risques professionnels auxquels peuvent être exposées les femmes enceintes,
- D'analyser l'exposition des salariés à la pénibilité,
- De participer à la prévention des risques professionnels et proposer des mesures d'amélioration,

- De vérifier, par des enquêtes et des inspections, le respect par l'employeur de ses obligations en matière de santé et de sécurité et des mesures de prévention préconisées,
- de proposer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment en matière de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes,
- D'enquêter sur les circonstances et les causes des accidents du travail, des maladies professionnelles ou à caractère professionnel,
- D'enquêter en cas de danger grave et imminent.

### **3.5. Bénévolat**

Ce sont 76 bénévoles qui se sont engagés en 2019 auprès des équipes salariées pour mener à bien les différentes actions. Ils sont investis sur l'accompagnement à la scolarité, les ateliers sociolinguistiques, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, la ludothèque et 7 Accueil.

Sans leur présence certaines actions ne pourraient avoir lieu. Ils sont une force essentielle pour l'établissement. De nouvelles actions voient le jour grâce à eux et aux propositions des usagers.

La question de la participation est très liée à celle du bénévolat et beaucoup d'usagers de la structure deviennent bénévoles parce qu'ils s'impliquent plus fortement dans une action ou en propose une nouvelle.

Des stagiaires préparant le diplôme de conseiller en économie sociale et familiale sont accueillis sur les actions famille tous les ans.

## **4. Résultat financier**

Le résultat 2018 est déficitaire de 20 550.18€ Il est à mettre en relation avec le budget proposé qui présentait un déficit de 34 209€. L'exercice 2018 prend en compte la baisse de 5% de la dotation de la Fondation mais également une baisse de la dotation globale de fonctionnement de la Ville de Lyon de plus de 100 000€. Le budget présentait un scénario différent de celui qui s'est finalement déroulé. En effet, le changement de rythme scolaire s'est décidé en mai 2018 et la réduction du périmètre d'action de l'Arche de Noé en juin 2018. Les changements sont tels que les financements ne sont pas comparables aux années antérieures. Le poids de cette nouvelle organisation sur 2018 n'a d'effet que sur les 4 derniers mois de l'année (de septembre à décembre).

Le budget 2019, comme les précédents, oblige à faire des économies sur des lignes pourtant déjà très impactées par les baisses successives de financement, notamment celles liées aux dépenses d'activités. Les dépenses du groupe III sont difficilement maîtrisables au vu des nombreux changements opérés cette année auprès des prestataires de contrats cadres avec la Fondation de l'Armée du Salut et les changements de répartition des charges de bâtiments. Le budget présenté est déficitaire de 28 775€ et le bilan prévisionnel est déficitaire de 78 845,75€. Les participations usagers sont moins importantes que prévues. Cela s'explique notamment par la mise en œuvre de forfait très intéressant financièrement pour les familles les plus précaire. Cette décision résulte d'un choix que

l'accueil de loisirs soit accessible à tous et que le tarif ne soit pas un frein pour ces familles. La revalorisation des salaires de la directrice et de l'adjoint de direction sont également à prendre en compte dans ce résultat.

## 5. Conclusions et perspectives

Comme présagé en fin d'année 2017, la stabilité des actions et notamment celle menées avec l'école n'aura été que de courte durée. Ces nouveaux changements, avec la redéfinition du périmètre d'intervention de l'Arche de Noé, a permis de recentrer les forces humaines et les compétences même si la question de la plus-value pédagogique pour les enfants se pose. Les temps proposés ne sont pas tous investis par les familles et posent la question de leurs pertinences. Une évaluation devra être menée et des actions correctives apportées.



Animation à la caserne Chabal à Saint Priest

La question de l'accompagnement des animateurs en contrat à durée indéterminée intermittent reste essentielle. Certains d'entre eux sont dans des situations très précaires, ne travaillant pas suffisamment d'heures pour pouvoir vivre de leur emploi. Si la formation est un levier leur permettant d'augmenter leur niveau de compétence, il n'est aujourd'hui pas possible de proposer des formations diplômantes ou qualifiantes à tous ceux qui le souhaiteraient. Pour beaucoup, cet emploi d'animateur ne peut être envisagé que comme un emploi d'appoint mais en aucun cas comme un emploi d'avenir dans lequel ils pourraient évoluer. Si la masse salariale a été réduite avec la redéfinition du périmètre d'activité et que les heures de travail proposées aux animateurs sont plus conséquentes, les rythmes actuels ne leur permettent pas de travailler ailleurs. La question de la formation reste en suspens.

Le développement de l'espace ludique permet à des familles nouvelles de fréquenter l'Arche de Noé. Le projet répond à un besoin du territoire et les temps de jeux proposés sont très investis. Les discussions autour du financement sont toujours en cours. L'action est aujourd'hui financée par la CAF via le dispositif du Réseau d'Ecoute D'appui et D'accompagnement des Parents à hauteur de 2000€ et par la Ville de Lyon à hauteur de 3000€.

Le travail engagé avec La Cité de Lyon pour la création d'une épicerie sociale et solidaire est abandonné. Toutefois la Fondation est toujours dans la perspective d'achat du local du 32 rue Montesquieu pour un projet de café social.